



Gestion partielle par des copropriétaires

Par DARBOUSE

Bonjour,
Confrontés à l'inertie de notre syndic sur Grenoble, est-il possible de gérer partiellement des travaux à effectuer ?
Merci.
DARBOUSE (38)

Par isernon

bonjour,

si un syndic est inerte, il est possible d'en changer, il faut que cela soit prévu dans une prochaine A.G..

Par qui voulez-vous gérer des travaux à effectuer?

que fait votre conseil syndical ?

Vous posez beaucoup de questions sur le fonctionnement d'une copropriété, je vous conseille le lecture de la loi 65-557 et le décret 67-223.

salutations

Par DARBOUSE

Re,
Merci.
DARBOUSE